

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Direction départementale  
des Territoires et de la Mer

La Rochelle, le 20 octobre 2016

Service des activités maritimes  
Unité Police en mer et sur le littoral

Affaire suivie par : Mme DEL BOCCIO Christine  
christine.del-boccio@charente-maritime.gouv.fr  
Tél. 05-46-39-65-33

PROCES-VERBAL

de la Commission Nautique Locale  
chargée d'émettre un avis sur

**Création zone de mouillages de Saint-Martin-de-Ré, au lieu-dit « La Cible » ;**

La séance est ouverte à 10h07

Ce jour, le 20/10/2016, sous la présidence de Mme PIONCHON Marina, responsable du service police en mer et du littoral, représentant M. Raynald VALLEE, Directeur de la Direction Départementale des territoires et de la Mer de la Charente Maritime, s'est réunie à la commission nautique locale chargée d'émettre un avis sur « **la création zone de mouillages de Saint-Martin-de-Ré, au lieu-dit « La Cible » ;**

Après débat, les conclusions de la commission nautique locale sont les suivantes :

Les questions de la couleur des bouées et de la présence des peres ont été soulevées sans poser de difficulté. Le débat est surtout porté sur les risques de navigation en cas de vents de face dans le chenal - La CNL propose de décaler les 6 places, surtout le chenal plus à l'ouest. Avis favorable à l'unanimité sans réserve de revoir la disposition des emplacement par élargir le chenal de nuit à 12 au

La séance est close à 10h.48

Responsable du service Police en mer  
et du littoral

Marina PIONCHON

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Direction départementale  
des Territoires et de la Mer

La Rochelle, le 20 octobre 2016

Service des activités maritimes  
Unité Police en mer et sur le littoral

Affaire suivie par : Mme DEL BOCCIO Christine  
christine.del-boccio@charente-maritime.gouv.fr  
Tél. 05-46-39-65-33

PROCES-VERBAL

de la Commission Nautique Locale  
chargée d'émettre un avis sur

**La suppression de la mire d'alignement du port de la Flotte**

La séance est ouverte à 10h 50

Ce jour, le 20/10/2016, sous la présidence de Mme Marina PIONCHON, responsable du service police en mer et sur le littoral, représentant M. Raynald VALLEE, Directeur de la Direction Départementale des territoires et de la Mer de la Charente Maritime, s'est réunie à la commission nautique locale chargée d'émettre un avis sur « **La suppression de la mire d'alignement du port de la Flotte** » ;

Après débat, les conclusions de la commission nautique locale sont les suivantes :

Avis favorable à l'unanimité - la pose de la mire n'apporte aucune repère spécifique -

La séance est close à 11 h. 02 -

Responsable du service  
police en mer et sur le littoral

Marina PIONCHON

